



Société de Tir Les Rangiers 2856 Boécourt

COVID – 19 / 19.04.2021

Selon l'ordonnance fédérale, complétée par les dispositions cantonales, liées au Covid-19, nous vous rendons attentifs que :

1. Dès le 19 avril 2021, les rencontres et fêtes privées peuvent avoir lieu, mais avec :
 - à l'intérieur : **maximum 10 personnes**
 - à l'extérieur : **maximum 15 personnes**
2. Les conditions cadres pour l'organisation de camps dans le domaine de la culture, des loisirs et du sport doivent être respectées
3. Le **locataire partant** est responsable de la désinfection :
 - ✓ des locaux sanitaires
 - ✓ de la cuisine et ses surfaces de travail
 - ✓ des dortoirs
 - ✓ des sols de tous les locaux utilisés
 - ✓ des poignées de portes et de fenêtres
 - ✓ des interrupteurs

Le locataire est informé des dispositions ci-dessus lors de la remise des clefs.

Nous vous invitons à les respecter scrupuleusement.

En cas d'infection de tiers pour non application de ces dispositions, le locataire restera seul justiciable.

La gérance décline toute responsabilité, et n'est pas tenue de vérifier le travail effectué.

Le Comité

Check-list pour le nettoyage

- **Aérez les pièces** avant de les nettoyer au moins pendant 20 minutes
- **Lavez-vous les mains** soigneusement avant et après
- **Portez des gants jetables**
- **Nettoyez**, avec un détergent et de l'eau pour enlever la saleté et les impuretés
- **Puis désinfectez**, avec des produits chimiques (eau de Javel, alcool, etc), pour tuer les germes
- **Désinfectez les éléments fréquemment touchés :**
 - Poignées de porte
 - Poignées de robinet
 - Interrupteurs
 - Poubelles
 - Clés
 - Rambardes
 - Dessus de tables
 - Appareils de cuisine (cuisinière, four, machine à café, etc)
 - Ustensiles de cuisine : vaisselle, etc
 - Lavabos
 - Toilettes
 - Douches, rideaux de douche
- **Lavez le linge de maison à température élevée** : torchons, serviettes de toilette, housses de matelas, etc
- **Videz et désinfectez l'aspirateur** après le ménage
- **Désinfectez le lave-vaisselle**

Coronavirus

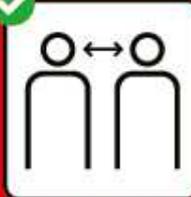
**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER.**

STOP CORONA

Actualisé au 19.4.2021



Rencontrer le moins de personnes possible.



Garder ses distances.



Porter un masque si on ne peut pas garder ses distances.



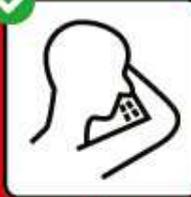
Masque obligatoire dans les lieux publics, dans les transports publics et sur le lieu de travail.



Télétravail obligatoire quand c'est possible.



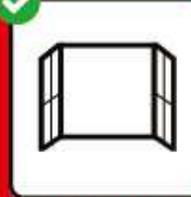
Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Ne pas se serrer la main.



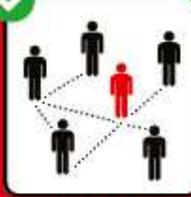
Aérer plusieurs fois par jour.



Manifestations publiques : max. 15 pers.
privées : max. 10 pers.
Rassemblements dans l'espace public : max. 15. pers.



En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.



Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.



Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.



Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

www.ofsp-coronavirus.ch

Les règles peuvent différer selon les cantons



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application FöderCovid
Download